

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : NOYERRE TRISTAN
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : NATURA 2000 PETITE MONTAGNE
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 16 RUE PLACE DE LA MAIRIE
 Commune SAINTE-JULIEN-SUR-SURAN
 Code postal 39320
 Nature des activités : CHARGÉ DE MISSION NATURA 2000
INVENTAIRES ET SUIVIS AMPHIBIENS
 Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <u>AMPHIBIENS</u>	<u>TOUS</u>	<u>SUIVIS et PROSPECTIONS de zones sur le site Natura 2000</u>
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : SUIVI ET PROSPECTIONS de zones sur le site Natura 2000
 Suite sur papier libre "PETITE MONTAGNE du Jura"

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

Capture si nécessaire à l'identification

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épauvette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser : *lampe torche* :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : *pas de marquage*

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser : *lampe torche* :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : *Master II Gestion de milieu naturel*

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : *formation à la conservation et à la gestion des Amphibiens*

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : *toute l'année 2014*

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives :

Départements :

Cantons : *canton de SAINT-AMOUR et de NOIRANS-EN-MONTAGNE*

Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *Pas de compte rendu, sur le site Natura 2000*

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *Saint-Julien*

le *22/01/14*

Signature *NATURA 2000*

NATURA 2000
S.C. Petite Montagne
46, Place de la Mairie
39320 SAINT-JULIEN
Tel. 03.84.25.39.78



ATTESTATION

Je soussigné, Willy Guieau, Directeur de l'association ELEVE labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Velay, sise Le Riou – 43700 CHASPINHAC,

Certifie que **Monsieur Tristan NOYERE - SMAT du Haut Allier** a suivi la **formation** suivante : « **Les amphibiens de Haute-Loire** »

Cette formation, d'une durée de 4 h 30 en salle, et 2 h 30 sur le terrain (soit 7 heures), s'est déroulée à Rosières le **vendredi 06 avril 2012**.

Les objectifs ont été les suivants :

- Acquérir des connaissances sur la biologie des principales espèces d'anoures et d'urodèles
- Mieux percevoir les enjeux de leur conservation
- Connaître et expérimenter sur le terrain les différents critères de reconnaissance des amphibiens (techniques de détermination)
- Echanger sur différentes techniques d'étude et de suivi
- Echanger et rencontrer autour de la thématique

Contenu :

- Présentation de l'observatoire des amphibiens en Massif Central
- Apports théoriques en salle : approche de la systématique, présentation des principales espèces et des particularités de leurs biotopes, présentation d'un protocole de suivi (du choix du site à la saisie des données)
- Sortie nocturne : observation, écoute, capture, détermination, expérimentation du protocole de suivi des amphibiens et du protocole d'hygiène

Fait à Chaspinhac, le 6 avril 2012, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur,
Willy Guieau



CENTRE PERMANENT
D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT

Le Riou - 43700 Chaspinhac - Tél : 04 71 03 01 17
contact@cpieduvelay.fr – www.cpieduvelay.fr

Association membre de l'Union Nationale des CPIE reconnue d'utilité publique



Demande de Tristan Noyère

Objet : Demande de dérogation pour la capture et la perturbation d'espèces animales protégées

Madame, Monsieur,

La présente demande de dérogation pour la capture et la perturbation d'espèces animales protégées s'inscrit dans le cadre des activités du site Natura 2000. En effet, chargé d'études sur le site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura », j'ai notamment en charge les volets concernant les milieux humides, la faune, et la sensibilisation grand public.

En 2015 nous souhaitons améliorer les connaissances amphibiens sur le site Petite Montagne par de la vérification d'anciennes données d'espèces patrimoniales (triton crêté, crapaud calamite, rainette...), mais aussi par des prospections dans des secteurs vierges de toutes données qui néanmoins sont potentiellement favorables aux amphibiens.

De plus une réflexion sur la conservation et l'amélioration de réseaux de mares sur le site sera menée entre 2015 et 2016. Dans ce cadre, un suivi amphibiens des mares concernées est non négligeable. D'un autre côté, des contrats Natura 2000 en zones humides sont aussi en cours de montage et un état initial sur les amphibiens est prévu sur les secteurs concernés.

Enfin, une sensibilisation grand public sur ces espèces et les milieux humides en général, est prévue en 2015 par l'intermédiaire de deux animations sur le terrain.

Restant à votre disposition, je vous pris d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Tristan Noyère

Chargé d'études Natura 2000
site de la Petite Montagne du Jura